

VIE PROFESSIONNELLE  
PROTECTION DES BIENS

# Assurance Automobile

Des solutions d'assurance  
au plus près de vos besoins

 **L'Auxiliaire** BTP  
L'assurance toujours à votre hauteur

# ASSURANCE AUTOMOBILE

Bénéficiez d'une  
couverture optimale

Usage  
professionnel  
ou personnel :  
des garanties au  
plus près de vos  
besoins.

## Comment bien choisir ?

Que vous soyez professionnel ou particulier, l'assurance Auto de l'Auxiliaire se veut au plus près de vos besoins.

Vous utilisez votre véhicule pour exercer votre activité, vos loisirs, pour vous rendre sur votre lieu de travail, ...

Quel que soit l'usage de votre véhicule, nous avons des solutions pour vous. Découvrez-les !

“ Avec l'Auxiliaire, vous disposez d'un savoir-faire et d'une expertise uniques dans l'assurance des métiers du bâtiment et des travaux publics. ”

# LES FORMULES ET GARANTIES

## GARANTIES FORMULE TIERS MINI

Elle couvre :

- Responsabilité civile/Défense
- Recours
- Dommages corporels du conducteur
- Assistance de base
- Événements climatiques
- Catastrophes naturelles

**En plus, si garantie souscrite en option :**

- Bris de glace
- Assistance panne 0 km
- Véhicule de remplacement +
- Responsabilité civile taxi

## GARANTIES FORMULE TIERS MAXI

Elle couvre :

- Responsabilité civile/Défense
- Recours
- Dommages corporels du conducteur
- Assistance de base
- Événements climatiques
- Catastrophes naturelles
- Bris de glace
- Vol
- Incendie, explosion, attentat

**Pour les pros :**

- Aménagements professionnels et accessoires hors série
- Contenu professionnel

**Pour les particuliers :**

- Contenu et équipement du véhicule

**En plus, si garantie souscrite en option :**

- Assistance panne 0 km
- Véhicule de remplacement +
- Responsabilité civile taxi

## GARANTIES FORMULE TOUS RISQUES

Elle couvre :

- Responsabilité civile/Défense
- Recours
- Dommages corporels du conducteur
- Assistance de base
- Événements climatiques
- Catastrophes naturelles
- Bris de glace
- Vol
- Incendie, explosion, attentat
- Dommages tous accidents

**Pour les pros :**

- Aménagements professionnels et accessoires hors série
- Contenu professionnel

**Pour les particuliers :**

- Contenu et équipement du véhicule

**En plus, si garantie souscrite en option :**

- Assistance panne 0 km
- Véhicule de remplacement +
- Responsabilité civile taxi
- Capital panne

## LES PACKS EN OPTION

### PACK PROTECTION DE L'AUTOMOBILISTE

- Défense juridique de l'automobiliste (garantie incluse dans toutes les formules si option souscrite)

### PACK SECURITÉ FINANCIÈRE

- Indemnisation + (garantie incluse dans la formule «tous risques» si option souscrite)

### PACK PROS

- Bris interne des aménagements professionnels (garantie incluse dans les formules «tiers maxi» et «tous risques» si option souscrite)
- Pertes financières (garantie incluse dans la formule «tous risques» si option souscrite)

# LES PLUS

## Assistance 24/24 h et 7/7J

Incluse dans votre contrat quelle que soit la formule choisie, pour résoudre les difficultés rencontrées au cours de vos déplacements avec le véhicule assuré.

## «Spécial Pros»

**Des garanties innovantes incluses dans les formules «Tiers Maxi» et «Tous Risques»**

Dans le cadre des garanties «Contenu professionnel» et «Aménagements professionnels et accessoires hors série», vos marchandises et matériels professionnels, vos effets personnels transportés à l'intérieur du véhicule ainsi que les aménagements spécifiques de votre véhicule sont garantis.

## La garantie «Dommages corporels du conducteur»

Incluse dans toutes nos formules, cette garantie permet au conducteur assuré de bénéficier d'un capital d'invalidité permanente jusqu'à 1 million d'euros en cas d'accident garanti. La garantie "Premier secours" permet au conducteur de bénéficier d'une avance de 3 100 € en cas de blessures entraînant une hospitalisation supérieure à 20 jours ou en cas de décès

## Vous parcourez moins de 8 000 km par an ?

Profitez alors d'un tarif spécial sur votre contrat Auto. Renseignez-vous !

## ASSURANCE AUTOMOBILE

3 formules  
de garanties  
adaptées à votre  
usage et à votre  
budget

## LE PACK PROS

En cas d'usage professionnel, choisissez notre PACK PRO pour des garanties complémentaires sécurisant votre activité.



# LES OPTIONS DE VOTRE CONTRAT

## ✔ ASSISTANCE PANNE 0 KM

Nous faisons le nécessaire pour vous venir en aide en cas de panne à moins de 50 km de votre domicile.

## ✔ DÉFENSE JURIDIQUE

Le choix de cette option permet votre défense en cas de litige de la consommation relatif à votre véhicule (par exemple, désaccord avec un professionnel de la réparation).

## ✔ VÉHICULE DE REMPLACEMENT +

En cas d'indisponibilité prolongée de votre véhicule, nous mettons à votre disposition un véhicule de remplacement. Cette option est accessible dans toutes nos formules.

## ✔ INDEMNISATION +

Cette garantie vous offre la possibilité de choisir entre 3 durées d'indemnisation de votre véhicule à la valeur d'achat : 24, 36 ou 48 mois, suivant la date de première mise en circulation.

## ✔ SPÉCIAL PROS

- «Bris interne des aménagements professionnels» (ex : casse du vérin d'un bras mécanique).
- «Perte financière» du fait de l'immobilisation de votre véhicule supérieure à 2 jours : versement d'un forfait journalier selon votre choix au moment de la souscription (dans une limite maximale de 20 jours).

## ✔ SPÉCIAL PARTICULIERS

Dans le cadre de la garantie «Contenu et équipement du véhicule» incluse dans les formules «Tiers Maxi» et «Tous Risques», nous garantissons les objets, bagages et effets à usage privé ou professionnel transportés dans le véhicule, et les accessoires "hors série" dont il est équipé.

Nous assurons aussi

- vos camping-cars ;
- vos caravanes;
- vos remorques;
- vos deux-roues à moteur.

**Renseignez-vous  
auprès de votre agence  
commerciale pour un devis !**





[www.auxiliaire.fr](http://www.auxiliaire.fr)

## Nos agences

L'Auxiliaire, des spécialistes de l'assurance construction à votre service

### 01 Bourg-en-Bresse

04 74 22 42 51  
bourg@auxiliaire.fr

### 04 Digne

04 92 74 75 45  
digne@auxiliaire.fr

### 05 Gap

04 92 51 78 77  
gap@auxiliaire.fr

### 26-07 Valence

04 75 44 66 00  
valence@auxiliaire.fr

### 38 Grenoble

04 76 87 90 61  
grenoble@auxiliaire.fr

### 39 Dole

03 84 72 37 17  
dole@auxiliaire.fr

### 42 Saint-Etienne

04 77 21 14 46  
saint-etienne@auxiliaire.fr

### 69 Lyon-Villeurbanne

04 72 44 45 01  
villeurbanne@auxiliaire.fr

### 71 Mâcon

03 85 20 45 35  
macon@auxiliaire.fr

### 73 Chambéry

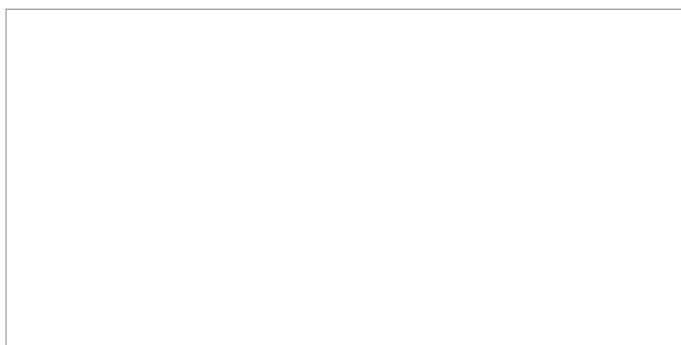
04 79 85 40 03  
chambery@auxiliaire.fr

### 74 Annecy

04 50 45 42 58  
annecy@auxiliaire.fr

### 84 Avignon

04 90 85 06 92  
avignon@auxiliaire.fr



### Assurance Auto - Contrat distribué par L'Auxiliaire et assuré par Protec BTP

L'Auxiliaire - mutuelle d'assurance des professionnels du bâtiment et des travaux publics. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances et exonérée de plein droit de la TVA.

Siège : 20 rue Garibaldi - BP 6402 - 69413 Lyon Cedex 06 - SIREN 775649056 - code APE 6512 Z - Tél : 04 72 74 52 52 - [auxiliaire@auxiliaire.fr](mailto:auxiliaire@auxiliaire.fr)

Contrat Automobile assuré par Protec BTP - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Entreprise régie par le code des assurances, au capital de 28 140 200 euros entièrement versé 411 360 472 RCS Paris. N° de TVA intracommunautaire : FR 92 411 360 472

Siège Social : 8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 Paris Cedex 15.